

Mr et Mme **ROIRAND joseph**

Pont saint Martin le 19/08/2007

44860 PONT ST MARTIN

à **Maître Lombard Anne**
1 ter avenue Bretagne
44400 Rezé
Tel : 0240755572
Fax : 0240323550

Affaire Commune Haute Goulaine

Objet : Notre aménagement le 1-er septembre à Haute Goulaine.

Maître,

Comme je vous le disais dans mon courrier du 27/07/2007 nous « devrions aménager » le 1-er septembre 2007 à Haute Goulaine suite à la vente de notre maison de Pont saint Martin.

Nous ne pourrons pas habiter sans assainissement. Il faut absolument que vous demandiez au juge de prendre une décision urgente pour que le maire nous loge sur la commune de haute Goulaine dans une maison de 100 m², de plain-pied avec 3 chambres, non mitoyenne, jardin 1000 m², cuisine aménagée.

J'ai besoin de le savoir immédiatement pour organiser mon déménagement.

Si vous pensez que je n'ai pas droit à une telle mesure, veuillez me le justifier par retour de courrier.

De mon côté j'écris immédiatement au maire pour lui demander de me trouver un logement sur Haute Goulaine pour le 1-er septembre.

Vraiment je ne m'en remettrai jamais que l'on puisse tolérer en France de laisser une maison sans assainissement pendant 4 ans (et ce n'est certainement pas fini) dans l'indifférence totale de l'administration et du système judiciaire :

Monsieur le Maire n'a jamais daigné me contacter pour me reconforter sur cette affaire.

Monsieur le Préfet n'a jamais répondu à ma requête auprès de lui.

Monsieur le Député Poignant à été coopératif mais sans résultat.

Le Ministère de la Justice m'a dit qu'il transmettait ma requête à la chancellerie

Je ne sais ce que fait Monsieur le Juge, puisque je ne comprends rien à la procédure, mais il pourrait se rendre compte de la situation et prendre des initiatives de son plein gré ! à moins de considérer comme normale une telle situation.

Et vous, Maître, trouvez-vous une telle situation normale ? si oui me dire pourquoi, si non qu'avez vous fait pour changer les évènements ?

Je vous prie d'agréer, **Maître**, mes salutations distinguées.

J. Roirand

Copie : Monsieur le maire de Haute Goulaine